

N° 11/2022

**EXTRAIT DU PROCES -VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 MARS 2022**

NOMBRE DE CONSEILLERS**EN EXERCICE : 11****PRESENTS : 9****POUVOIRS : 1****VOTANTS : 10**

Le Conseil Municipal de la Commune de Clara Villérach,
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de M. MARCEL Patrick, MAIRE.

Étaient présents : M. MARCEL Patrick, M. SALIES Stéphane, M. ASCOLA Pascal, Mme ZUBER Sophie,
Mme ELDIN Sabrina, Mme PELISSIE Nathalie.

Était absent : M. BOUSQUET Bruno

Pouvoirs : Mme ASCOLA Lysiane à M. ASCOLA Pascal

Date de convocation :

14/03/2022

Date d’Affichage :

22/03/2022

Un scrutin a eu lieu, Mme PRATS Eliane a été élue secrétaire de séance,

OBJET : DIA n° 2

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la D.I.A concernant **le bien cadastré section A 101 situé 5 rue des Vignes à Clara d’une valeur de 220 000€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décide de ne pas préempter ce bien.

D'autoriser M. le Maire à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

ADOPTÉ : à l’unanimité des membres présents

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire

P. Marcel

